

INSTRUCTIONS DE MONTAGE DU CROCHET DE SÉCURITÉ SH AGZ POUR TUILE À EMBOÎTEMENT

Il convient de vérifier la capacité de charge de la toiture avant l'encastrement du crochet de sécurité SH AGZ.

Le crochet de sécurité SH AGZ pour toiture sert à accrocher les échelles de couvreur ou de planchers de travail et à assurer la protection des personnes contre les chutes.

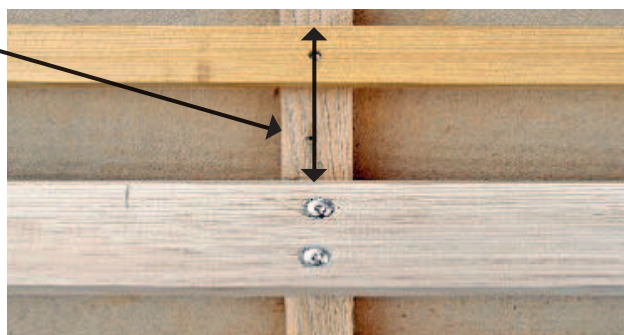
Les vis nécessaires au montage du crochet de sécurité SH AGZ sont **fournies** (9 vis TBS 8x80 mm + 1 vis 8x100 mm). Une chanlatte conique d'au moins 30 – 45/120 mm est également requise.



Important: La distance entre la bordure supérieure de la latte et la bordure supérieure de la chanlatte est de 12 – 6 cm.

La chanlatte conique est fixée sur au moins trois contre-lattes/chevrons et deux espaces entre chevrons. Deux vis TBS 8x80 mm sont nécessaires par contre-lattage ou chevron.

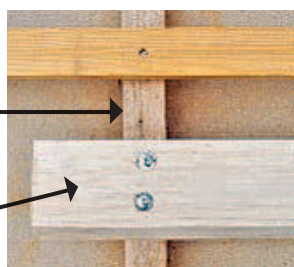
Important: En cas de pénétration des vis dans la sous-toiture, celle-ci doit être étanche conformément à la norme SIA 232/1 (chiffre 2.2.10.3).



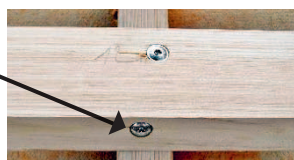
Chanlatte pour la fixation

Important: Le contre-lattage existant doit être dimensionné selon la norme SIA 232/1 et fixé selon SIA 261 pour pouvoir supporter les charges.

La chanlatte conique doit dépasser latéralement le contre-lattage d'au moins 10 cm. La chanlatte conique est vissée au centre du contre-lattage avec respectivement deux vis TBS 8x80 mm.



Une vis TBS est placée en diagonale par le bas dans la face frontale de la chanlatte conique, à l'endroit où est monté le crochet de sécurité SH AGZ.



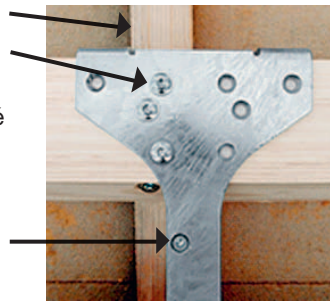
Le taillage au niveau de la tuile inférieure pour accrocher le crochet de sécurité SH AGZ. Le crochet de sécurité SH AGZ ne doit pas toucher la tuile.



Important: Le contre-lattage existant doit être fixé selon la norme 261. Le trou de vis supérieur doit être exact sur le centre-lattage.

Le crochet de sécurité SH AGZ peut désormais être fixé dans le contre-lattage à travers la chanlatte conique avec au moins trois vis TBS.

Une vis supplémentaire 8x100 mm (fournie) doit être vissée dans l'unique trou inférieur. Une distance est créée entre la tuile et le crochet de sécurité SH AGZ. Elle est d'env. 5 – 10 mm.



Important: Le crochet de sécurité SH AGZ ne doit pas toucher la tuile. Le trou de vis supérieur doit être exact sur le centre-lattage.

En fonction de la situation, le crochet de sécurité SH AGZ peut être monté à gauche ou à droite du contre-lattage.



L'utilisation de la chanlatte conique garantit l'espace entre la tuile et le crochet de sécurité SH AGZ.



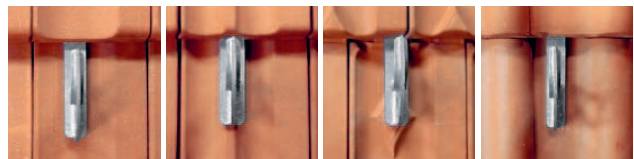
Taillage de la tuile supérieure.



Le taillage de la face inférieure de la tuile permet un passage optimal du crochet de sécurité SH AGZ.



Le crochet de sécurité SH AGZ ne doit pas nécessairement être au centre de la tuile.



Le crochet de sécurité SH AGZ est testé selon EN 517 Modèle B: le crochet de sécurité SH AGZ peut être utilisé dans toutes les directions de contraintes, c'est-à-dire sur le toit en pente non seulement tourné vers le chéneau, mais aussi vers le débord et le faîte, ou par-dessus le faîte. Il est possible de cette manière d'évoluer librement sur le toit dans toutes les directions ou encore de franchir le faîte.